

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

BUDGET GÉNÉRAL

PROGRAMME 551

RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES

ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÉGLEMENT

DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES POUR

2021

PROVISION RELATIVE AUX  
RÉMUNÉRATIONS  
PUBLIQUES



PROGRAMME 551  
**Provision relative aux rémunérations publiques**

---

## Bilan stratégique du rapport annuel de performances

La dotation pour mesures générales en matière de rémunérations, correspondant au programme 551 "Provision relative aux rémunérations publiques", permet de programmer des crédits de titre 2 dont la répartition par programme ne peut être déterminée précisément au moment du vote des crédits. Les crédits budgétés sur ce programme sont en forte augmentation, de 16M€ en AE et CP en 2020 à 198,5M€ en AE et CP en 2021. Cette évolution s'explique par la difficulté à chiffrer le coût :

- de nouvelles mesures liées à des choix individuels (forfait mobilité durable, exercice du droit d'option de la prime de fidélisation de la Seine-Saint-Denis...) ou à des évènements non prévisibles (capital décès) ;
- de mesures de convergence, soit de rémunérations (médecins), soit indemnitaires (filrière sociale, administrative) qui nécessitent des remontées d'information des ministères ;
- de certaines mesures (relèvement de l'indice minimum) par absence de données.

La consommation des crédits s'est établie à 83,5 M€ .

## Présentation des crédits

### 2021 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

#### 2021 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
	Dépenses de personnel		
	Prévision LFI 2021 Consommation 2021		
01 – Provision relative aux rémunérations publiques	198 500 000	198 500 000 0	198 500 000
<b>Total des AE prévues en LFI</b>	<b>198 500 000</b>	<b>198 500 000</b>	<b>198 500 000</b>
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	-185 364 817	-185 364 817	
Total des AE ouvertes	13 135 183	13 135 183	
<b>Total des AE consommées</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	

#### 2021 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
	Dépenses de personnel		
	Prévision LFI 2021 Consommation 2021		
01 – Provision relative aux rémunérations publiques	198 500 000	198 500 000 0	198 500 000
<b>Total des CP prévus en LFI</b>	<b>198 500 000</b>	<b>198 500 000</b>	<b>198 500 000</b>
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	-185 364 817	-185 364 817	
Total des CP ouverts	13 135 183	13 135 183	
<b>Total des CP consommés</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	

### 2020 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

#### 2020 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
	Dépenses de personnel		
	Prévision LFI 2020 Consommation 2020		
01 – Provision relative aux rémunérations publiques	16 000 000	16 000 000	16 000 000

**Provision relative aux rémunérations publiques**

Programme n° 551 | Présentation des crédits et des dépenses fiscales

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
			0
<b>Total des AE prévues en LFI</b>	<b>16 000 000</b>	<b>16 000 000</b>	<b>16 000 000</b>
<b>Total des AE consommées</b>	<b>0</b>		<b>0</b>

## 2020 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
01 – Provision relative aux rémunérations publiques	16 000 000	16 000 000	16 000 000 0
<b>Total des CP prévus en LFI</b>	<b>16 000 000</b>	<b>16 000 000</b>	<b>16 000 000</b>
<b>Total des CP consommés</b>	<b>0</b>		<b>0</b>

## PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2020	Ouvertes en 2021	Consommées* en 2021	Consommés* en 2020	Ouverts en 2021	Consommés* en 2021
Titre 2 – Dépenses de personnel	0	198 500 000	0	0	198 500 000	0
Rémunérations d'activité	0	198 500 000	0	0	198 500 000	0
<b>Total hors FdC et AdP</b>		<b>198 500 000</b>			<b>198 500 000</b>	
Ouvertures et annulations* en titre 2		-185 364 817			-185 364 817	
<b>Total*</b>	<b>0</b>	<b>13 135 183</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>13 135 183</b>	<b>0</b>

\* y.c. FdC et AdP

## RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

## ARRÊTÉS DE RÉPARTITION POUR MESURES GÉNÉRALES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
03/11/2021					83 544 893		83 544 893	
<b>Total</b>					<b>83 544 893</b>		<b>83 544 893</b>	

## LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
01/12/2021					101 819 924		101 819 924	
<b>Total</b>					<b>101 819 924</b>		<b>101 819 924</b>	

## TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
<b>Total général</b>					<b>185 364 817</b>		<b>185 364 817</b>	

**Provision relative aux rémunérations publiques**

Programme n° 551 | Justification au premier euro

## Justification au premier euro

### Éléments transversaux au programme

#### ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action  <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
01 – Provision relative aux rémunérations publiques	198 500 000		198 500 000 0	198 500 000		198 500 000 0
<b>Total des crédits prévus en LFI *</b>	<b>198 500 000</b>	<b>0</b>	<b>198 500 000</b>	<b>198 500 000</b>	<b>0</b>	<b>198 500 000</b>
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP	-185 364 817		-185 364 817	-185 364 817		-185 364 817
Total des crédits ouverts	13 135 183	0	13 135 183	13 135 183	0	13 135 183
<b>Total des crédits consommés</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Crédits ouverts - crédits consommés	+13 135 183		+13 135 183	+13 135 183		+13 135 183

\* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

#### PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	198 500 000	0	198 500 000	198 500 000	0	198 500 000
Amendements	0	0	0	0	0	0
<b>LFI</b>	<b>198 500 000</b>	<b>0</b>	<b>198 500 000</b>	<b>198 500 000</b>	<b>0</b>	<b>198 500 000</b>

#### JUSTIFICATION DES MOUVEMENTS RÉGLEMENTAIRES ET DES LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Par arrêté de répartition de crédits en date du 3 novembre 2021, 83 544 893€ en AE et en CP ont été transférés du titre 2 du programme 551 vers du 27 programmes du budget général pour assurer le financement des mesures suivantes du rendez-vous salarial 2020 :

- revalorisation de la filière sociale interministérielle : 6 M€ répartis entre les programmes 214, 230, 217, 216, 354,155,124, 107, 182, 310).
- revalorisation de la filière socio- éducative du ministère de la justice (7M€)
- convergence indemnitaire de la filière administrative 35,8M€ répartis entre les programmes 141 (10M€), 214 (10,2M€), 150 (8,2M€) , 217 (2,2 M€), 212 (2,4M€) , 107 ( 1M€ ) et 166 (1,5M€) et 182 (0,2M€).
- revalorisation des rémunérations des médecins du travail (7M€)
- prime de fidélisation de Seine- Saint- Denis (2,6M€)
- forfait mobilité durable (7,6M€)

Par ailleurs, cet arrêté de répartition permet le financement de la modification des modalités de calcul du capital décès intervenue trop tardivement pour être prise en compte lors de l'élaboration du PLF 2021 ( décret 2021-176 du 17 février 2021) à hauteur de 13,9 M€.

Enfin, cet arrêté inclut également un financement de 3,5 M€ (2,2 M€ hors CAS et 1,3 M€ CAS) en faveur du ministère de la Justice au titre du financement de la mesure d 'augmentation de l'indice minimum de traitement (décret 2021-1270 du 29 septembre 2021 portant relèvement du minimum de traitement dans la fonction publique.